

Empiétements du latinisme en Russie

Autor(en): **Volkoff, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **7 (1899)**

Heft 28

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-403458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EMPIÉTEMENTS DU LATINISME EN RUSSIE.

Il ne se passe pas de jour ou de semaine, sans qu'il ne nous tombe sous la main un numéro de journal ou de revue, sorti des officines ultramontaines, et dans lequel on ne trouve de graves accusations dirigées contre le gouvernement et l'Eglise russes, lesquels, au dire des ultramontains, persécutent les catholiques-romains, enrayent le développement de la religion catholique, l'empêchent de prendre son essor, etc.

Ces accusations sommaires et générales, le plus souvent sans indications précises, sont difficiles à réfuter. Il ne faut pas oublier, non plus, que la lutte religieuse, confessionnelle, entre l'élément catholique-romain (représenté dans ce cas par le polonisme) et l'élément orthodoxe-russe, prend souvent une couleur politique très accentuée, ce qui complique singulièrement la question. Dans ces conditions, il n'est que juste d'entendre la voix de la partie adverse; à cet effet, nous publions ci-après quelques extraits d'un article du « Courrier russe », intitulé : *Empiètements du latinisme en Russie*; article qui prouve que l'Eglise latine n'est nullement entravée dans ses mouvements en Russie, tant qu'elle ne s'occupe pas de politique et ne fait pas de propagande.

L'activité extérieure, avouée, du clergé catholique-romain s'est concentrée, ces dernières années, sur la construction d'églises et l'organisation de sociétés de bienfaisance polono-catholiques. Il n'y a certainement rien à objecter, ni à l'une ni à l'autre, tant que les églises ne servent que la religion et que la bienfaisance ne se transforme pas en politique; malheureusement, il est à prévoir que, à la première occasion, cathédrales et sociétés changeront de destination, comme cela est précisément arrivé en 1863-1864.

Actuellement, dit l'auteur, il est peu probable que l'on puisse trouver dans tout l'empire cinq ou six chefs-lieux de gouvernement ou de province où il n'y ait pas d'église catholique-romaine; et presque à chaque église est annexée une société catholique de bienfaisance ou d'assistance mutuelle. Ces sociétés ont surgi ces dernières années. Quelques-unes ont déjà des capitaux considérables à leur disposition, capitaux qui souvent sont fournis par des banquiers appartenant à la religion juive (l'auteur cite plusieurs noms connus). Ces sociétés sont, pour la plupart, dirigées par de hauts fonctionnaires catholiques-polonais, très nombreux dans l'administration russe. On ne saurait, certainement, contester à un catholique-polonais le droit de fonder une société catholique de bienfaisance, mais le nombre toujours croissant de ces sociétés ne prouve-t-il pas combien est peu motivée la plainte sans cesse renouvelée des entraves que l'on met au développement du catholicisme romain et de l'Eglise romaine en Russie, tant qu'elle ne dépasse pas les limites de la légalité?

Les rapports entre la Russie et Rome remontent très haut, à l'époque même de St. Vladimir, grand-duc de Kiew, qui devint chrétien en 988. Rome avait deux moyens d'action: la persuasion et le glaive. Là où ses légats n'avaient pas réussi, elle envoyait des généraux, sinon les siens, du moins ceux des voisins de la Russie. C'est ainsi qu'elle nous envoya le Suédois Birger-Jarl, qui, excité par les lettres du pape, prit la croix et attaqua la Russie du Nord; heureusement il avait à faire à forte partie, et fut complètement défait sur les bords de la Néva par St. Alexandre Nevski. A l'époque de Jean IV (le Louis XI de la Russie), ce fut l'éloquent jésuite Possevin qui mit tout en jeu pour amener le tsar à se soumettre au pape. Peu d'années plus tard, on reprit le glaive; cette fois, c'était le glaive polonais. Il se trouvait entre les mains de Sigismond III, l'élève soumis des jésuites; les forces de la Russie étaient désorganisées; la famille régnante (de la race de Rurik), s'était éteinte dans la personne du faible Théodore; on était en plein interrègne, le « Kremlin », citadelle de Moscou, était entre les mains des Polonais; Sigismond était à la veille de s'emparer de sa proie, et il ne fallut rien moins qu'un soulèvement général de la Russie entière pour faire lâcher prise au roi et pour nous débarrasser de l'étreinte des

filis de Loyola. L'épée de nos ennemis dirigée contre nous par Rome, rentra dans son fourreau, et fit de nouveau place à l'éloquence et à l'intrigue : entre temps, les provinces occidentales de la Russie, tombées au pouvoir de la Pologne, furent soumises à la pression la plus tyrannique des agents de Rome, surtout des jésuites ; malgré les efforts les plus énergiques et l'opposition la plus désespérée du peuple, le gouvernement polonais introduisit l'union avec Rome, union qui au fond n'est qu'une étape vers le romanisme ; le haut clergé et l'aristocratie acceptèrent l'union et bientôt après, sous la pression du romanisme, se transformèrent en ennemis acharnés de l'orthodoxie.

A l'époque de Catherine-la-Grande, la Russie reprit possession des provinces occidentales qui avaient été annexées par la Pologne et *latinisées* ; de cette façon, le gouvernement russe vit parmi ses sujets de nombreux catholiques, avec toute une Eglise fortement constituée. L'impératrice dut nécessairement maintenir cette organisation, mais elle observa vis-à-vis du pape la politique « des mains libres ». Elle resta dans de bons rapports avec la hiérarchie catholique-polonaise (surtout avec le métropolite Séstrenciévitich-Bogousch), mais elle ne lui permit pas d'aller s'inspirer au Vatican.

Sous Paul I^{er}, qui souvent n'avait pas l'usage de ses facultés mentales, les choses changèrent d'aspect. La propagande latine fit de notables progrès ; on fonda des écoles catholiques-romaines qui furent très à la mode, et qui amenèrent des conversions parmi le « grand monde » de Pétersbourg. Le jésuite Gruber étant parvenu à gagner l'oreille impériale, soumit à Paul I^{er} un plan pour la « réunion des Eglises ». On peut aisément s'imaginer ce que pouvait être cette « réunion » ; c'était évidemment la soumission la plus complète de notre Eglise (à plus ou moins courte échéance) au pape, ou plutôt, c'était dans l'avenir des troubles sans fin, peut-être une révolution, que le jésuite tenait au bout de sa plume. La mort de Paul I^{er} arrêta le cours de ces projets. Pourtant le P. Gruber resta à Pétersbourg, eut accès auprès de l'empereur Alexandre I^{er} et la propagande latine fut menée sans entraves et non sans succès, surtout après l'installation à Saint-Pétersbourg du comte de Maistre, représentant du roi de Sardaigne, cet ultramontain si dangereux, non certes par sa science, qui n'était pas grande, mais par la finesse de son esprit sophistique, insinuant et

flexible. La propagande latine se développa de plus en plus; elle se fit presque au grand jour et, comme d'habitude, sans distinction de moyens. Or, les jésuites, du temps de Catherine II, n'avaient été acceptés en Russie que comme des réfugiés et à la condition de ne pas faire de propagande. Il est à noter que ce fut le gouvernement russe, précisément Catherine, qui, après la suppression de la compagnie de Jésus en 1773, après son expulsion de partout en Europe, eut la générosité de leur offrir un asile (1779). On voit comment ils en profitèrent, ou plutôt en abusèrent. Las de leurs intrigues, le gouvernement russe les expulsa, d'abord de Pétersbourg (1815), puis de tout l'empire. La propagande latine s'affaiblit considérablement, mais trouva un vaste champ d'action dans les provinces occidentales de la Russie; elle y jouit de la protection efficace du prince Czartoryski, ami de jeunesse de l'empereur Alexandre I^{er}, et du comte Czacki. L'annexion de la Pologne à la Russie¹⁾, au congrès de Vienne, augmenta considérablement le nombre des catholiques en Russie et facilita la propagande latine. Une mesure qui ne resta pas sans influence sur les succès de cette propagande, fut la conclusion d'un concordat avec le pape; c'était, pour ce dernier, un grand succès, qui liait le gouvernement russe sans imposer d'entraves efficaces aux agissements de la curie romaine. On s'en ressentit bientôt: en 1863 éclata la révolution en Pologne; et la part qu'y prit le clergé latin et la bienveillance que lui témoigna Pie IX prouvèrent une fois de plus l'inanité des garanties qui nous étaient offertes par les conventions les plus savantes et par les concordats les plus solides conclus avec le Saint-Siège. Après 1863, nos rapports diplomatiques officiels avec le pape furent interrompus, mais vers 1880 ils furent renoués (déjà avec Léon XIII). En 1883, une entente avec le Saint-Siège eut pour résultat l'installation en Russie de plusieurs évêques catholiques-romains; la politique des « mains libres », introduite par l'impératrice Catherine, fut définitivement abandonnée, malgré l'avis de nos hommes d'Etat, comme N. Milutine et le prince Tcherkassky, et de nos publicistes les plus distingués, comme Samarine. Il est vrai que le pape Léon XIII fit paraître une en-

¹⁾ Acte politique d'une sagesse très douteuse de la part de l'empereur Alexandre, qui profita peu à la Russie, et lui créa de sérieux embarras.

cyclique au clergé catholique des provinces polonaises échues en partage à la Russie, à la Prusse et à l'Autriche; le pape exhorte ce clergé à rester fidèle aux gouvernements actuellement établis, mais il le fait en termes si ambigus que ce n'est certainement pas une encyclique de ce genre qui engagera le clergé à une loyale soumission envers l'Etat. Il y est dit, il est vrai, que les sujets doivent observer les lois, respecter les gouvernements, ne pas faire de révolutions; mais, immédiatement après, viennent des explications, des gloses, des sous-entendus, qui rendent l'encyclique bien peu efficace. Ainsi le pape dit que, dans les pays où l'Eglise (l'Eglise latine, bien entendu) est plus libre, là sont aussi plus efficaces l'enseignement religieux et les lois de l'Evangile; on sait ce que signifient des indications de ce genre; elles sont d'autant moins de nature à calmer les esprits, que, plus loin, le pape dit en toutes lettres que, s'il y avait une collision entre le clergé et le gouvernement (russe), le clergé trouverait dans Sa Sainteté un défenseur zélé; aussi l'encyclique n'eut-elle aucun effet dans le sens de l'apaisement des esprits parmi les membres du clergé romaniste. C'est surtout dans les séminaires, qui sont du ressort *exclusif* des évêques catholiques-romains, et *auxquels ne s'étend la juridiction ni du ministère des affaires étrangères ni de celui de l'instruction publique*, que l'on prêche le plus efficacement la lutte contre la « tyrannie » du gouvernement: tantôt on constate que les élèves, guidés par leurs instituteurs, s'exercent à chanter des hymnes révolutionnaires (comme au séminaire de Keltze), tantôt on découvre dans les manuels de théologie, approuvés par les évêques, des sorties haineuses et fanatiques contre la religion orthodoxe orientale. Le gouvernement russe, lié par le concordat, n'a pas les moyens d'agir efficacement, tandis que la curie romaine le tourne; ainsi, l'une des clauses essentielles de ce concordat est que les rapports entre les évêques catholiques et le Saint-Siège ne doivent se faire que par l'entremise du gouvernement russe; or cette clause, dans les questions importantes, est toujours tournée. Les évêques communiquent directement avec le pape; ils vont à Rome, se mettent en rapports avec la Propagande, etc.

On entend souvent dire aussi que le culte catholique-romain extérieur, « extra muros », est rendu impossible, grâce

aux mesures vexatoires du gouvernement ; cela n'est pas vrai. Les processions latines, les cérémonies, les enterrements suivis du clergé, ont lieu sans le moindre empêchement ; or, en France, par exemple, cela n'est pas toléré¹⁾. Il y a plus, en Allemagne, lors du Kulturkampf, le gouvernement mit l'arrêt sur les revenus épiscopaux (Temporalien-Sperre). En Russie, quand un évêque catholique fait de l'opposition illégale, quand il prêche la désobéissance au gouvernement, on le déplace, on le prive de sa chaire, mais on lui fait généralement une pension, égale d'ordinaire aux émoluments épiscopaux : tel fut le cas, par exemple, de Mgr Féliniski, archevêque de Varsovie.

Empêchés, par la censure, d'être trop francs dans leurs discours et leurs écrits, les ultramontains se rattrapent quand ils sont hors du pays. Voici, par exemple, ce que disait dans son sermon le P. Kwitkovski, jésuite, pendant les fêtes des SS. Cyrille et Methodius, à Cracovie (en 1885) : « Il y a deux mondes : la Pologne et Rome d'une part, le tsar et le schisme de l'autre ; ces deux mondes se distinguent d'une façon tranchante, ils sont opposés ; dans le premier règnent la lumière, la vérité, le bien des peuples, la liberté, la pureté spirituelle, les connaissances ; dans le second dominant l'esprit de servitude, les ténèbres intellectuelles, la dépravation ecclésiastique, l'absence de toutes les règles morales ! Choisissez. » Ce discours donne la note juste de ce que pensent Messieurs les jésuites. Nous sommes habitués en Russie à des sorties, à des extravagances de ce genre ; elles ne nous émeuvent que médiocrement, mais cela ne nous donne-t-il pas le droit de nous défier « des sociétés de bienfaisance » et de « secours mutuels », quand elles se forment sous l'égide du clergé ultramontain, qui signerait des deux mains le discours précité ? Les exceptions ne seraient certes pas nombreuses.

Ces renseignements, quelque incomplets qu'ils puissent être, pourront servir de réponse à ceux qui parlent des persécutions auxquelles est soumis le catholicisme romain en Russie.

L. VOLKOFF.

¹⁾ En Bavière, les processions des anciens-catholiques ne sont pas permises ; cet exemple n'est-il pas concluant en faveur de la Russie ?
